



Tél : 0262 91 93 33

Fax : 0262 26 19 14

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS – RENTREE 2018 AU LYCEE ANTOINE ROUSSIN

DATE ET HORAIRES	NIVEAU	ETABLISSEMENT D'ORIGINE
Lundi 25 juin 2018 (8h-12h et 13h-16h)	Premières passant en <b>TERMINALE</b>	ROUSSIN
Vendredi 29 juin 2018 (8h-12h et 13h-16h)	Secondes passant en <b>PREMIERE</b> Doublants de première	ROUSSIN
Lundi 02 juillet 2018 (8h-12h et 13h-16h) Mardi 03 juillet 2018 (8h-12h et 13h-16h) Mercredi 04 juillet 2018 (8h-12h)	<b>SECONDES</b> Doublants de seconde Premières (affectation affelnet)	TOUT COLLEGE ROUSSIN TOUT ETABLISSEMENT
Lundi 09 juillet 2018 (8h-12h et 13h-16h)	<b>BTS AM 2 et MUC 2, DCG 2, DCG 3</b> Première année de BTS et DCG	ROUSSIN TOUT ETABLISSEMENT
Jeudi 12 juillet 2018 (8h-12h)	<b>Première année de BTS et DCG</b> pour les élèves issus du 2 <sup>nd</sup> groupe au baccalauréat 2018	TOUT ETABLISSEMENT
<b>Lundi 13 août 2018</b> (8h-12h et 13h-16h)	<b>INTERNES</b>  Doublants de terminale	ROUSSIN JEAN JOLY  TOUT ETABLISSEMENT
<b>Mardi 14 août 2018</b> (8h-12h et 13h-16h)	<b>INTERNES</b>	ROCHES MAIGRES SCHOELCHER STELLA

**PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'ELEVE ET DU RESPONSABLE LEGAL OU DE L'ELEVE MAJEUR POUR TOUTE INSCRIPTION,  
ET DU CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

*L.G.T. Antoine Roussin 25 rue Leconte de Lisle CS 21013  
97872 SAINT-LOUIS CEDEX Tel : 02 62 91 93 33 Fax : 02 62 26 19 14*

# LISTE DES PIÈCES À FOURNIR LORS D'UNE 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION AU LYCÉE ANTOINE ROUSSIN en seconde , première ou terminale

Les élèves de troisième doivent récupérer un dossier d'inscription à la vie scolaire de leur collège

## 1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

### Pour tous les élèves :

- Deux (2) photographies d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos de chaque photographie
- Une fiche d'inscription et d'autorisations parentales (document à renseigner)
- Une fiche de renseignements (document à renseigner)
- Le certificat de radiation informatique (EXEAT) de l'établissement précédent
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénoms de l'élève
- Une fiche du service infirmier (document à renseigner)
- Le carnet de santé de l'élève est à présenter à l'Infirmière le jour de l'inscription
- Une photocopie du bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017-2018
- La photocopie de la décision de justice pour l'autorité parentale unique ou d'adoption
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

**Une photo numérique de votre enfant sera faite le jour de l'inscription**

### Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat :

Un dossier spécifique est à la disposition des élèves (**en faire la demande**).  
L'inscription à l'internat se fera le lundi 13 août 2018 au lycée Antoine Roussin

## 2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

### Pour les élèves boursiers :

- Un relevé d'identité bancaire du responsable légal comportant les numéros IBAN et BICS
- La notification d'attribution de bourse

### Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Un relevé d'identité bancaire du responsable légal comportant les numéros IBAN et BICS
- Une demande d'admission à la demi-pension (document à renseigner)
- Une photographie d'identité

.....

**PRESENCE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE  
OU DE L'ELEVE MAJEUR LE JOUR DE L'INSCRIPTION,  
ET DU CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

# LISTE DES PIÈCES À FOURNIR LORS D'UNE 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION AU LYCÉE ANTOINE ROUSSIN en BTS AM, BTS MUC et DCG

Le lundi 09 juillet 2018 de 8h à 12h et de 13h à 16h  
et le jeudi 12 juillet 2018 de 8h à 12h uniquement pour les élèves issus  
du second groupe du baccalauréat 2018

## 1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

### Pour tous les étudiants :

- Deux (2) photographies d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos de chaque photographie
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénom de l'étudiant
- Une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé, avec le nom et prénom de l'étudiant
- Une fiche de renseignements (document à renseigner)
- Une fiche d'inscription et d'autorisations (document à renseigner)
- Une fiche du service infirmier (document à renseigner)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le certificat de radiation informatique (EXEAT) de l'ancien établissement
- La copie du relevé de notes du baccalauréat
- Le relevé de décision (original) si le baccalauréat a été obtenu en juin 2017
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire.

**Une photo numérique sera faite le jour de l'inscription**

### Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'internat :

Un dossier spécifique est à la disposition des élèves (en faire la demande). L'inscription à l'internat se fera le **lundi 13 août 2018**. Le dossier devra être complet et la présence du responsable légal, de l'élève et du correspondant habitant aux alentours de Saint-Louis seront obligatoires.

---

## 2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

### Pour tous les étudiants :

- Un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant comportant les numéros IBAN et BICS.
- Un chèque de 50 euros libellé à l'ordre de « agent comptable du lycée Antoine Roussin » pour les frais d'inscription (consommables, abonnements, documentation, ...).

### Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à renseigner)
- Une photographie d'identité

---

**PRESENCE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE  
OU DE L'ELEVE MAJEUR LE JOUR DE L'INSCRIPTION,  
ET DU CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**